



auprès des collectivités pouvant proposer des lieux d'implantations permettant de respecter la distance minimum par rapport aux riverains. Le dispositif étant peu bruyant il peut néanmoins s'avérer potentiellement gênant s'il fonctionnait sur des périodes régulières et prolongées. Des réglages horaires permettront de bloquer le fonctionnement durant la période nocturne.

(1) Lancé par le pavillon de l'Arsenal et la mairie de Paris, en partenariat avec le concessionnaire MINI et soutenu par la Caisse des dépôts et des écoles et institutions de design franciliennes, « Faire 2018 » a accueilli 261 projets en provenance d'architectes, de designers, de collectifs ou encore de start-up.

Pour en savoir plus :  
[www.faireparis.com](http://www.faireparis.com)  
[www.youtube.com/watch?v=xx7jL\\_nllbU](https://www.youtube.com/watch?v=xx7jL_nllbU) ■

## Le Raincy dit « Chut! » face aux nuisances sonores en recrudescence

*Parce que nous aimons la quiétude, parce que le bruit est une forme de pollution, par courtoisie, nous veillons à baisser le volume... Jean Michel Genestier, le maire de la Ville du Raincy (93), a souhaité sensibiliser la population à travers une campagne de sensibilisation et un arrêté.*



Interdiction de passer sa tondeuse avant 9 heures le samedi ou d'effectuer des travaux dans son appartement avant 10 heures le dimanche. Voici quelques-unes des modalités de l'arrêté pris à la mi-juin par le maire du Raincy, Jean-Michel Genestier. La municipalité a lancé une campagne d'affichage à la rentrée pour sensibiliser la population sur les problématiques de nuisances

### VIENT DE PARAÎTRE

## Faire la ville dense, durable et désirable

Agir sur les formes urbaines pour répondre aux enjeux de l'étalement urbain

Pauline Pradel et Marc-Elia Duffrene, I Care & Consult

Le guide « Faire la ville dense, durable et désirable » édité par l'ADEME s'adresse à l'ensemble des acteurs de l'urbanisme ainsi qu'aux élus des collectivités territoriales. Il vise à montrer les grandes dynamiques à l'œuvre et à proposer des pistes pour poursuivre la transition des territoires vers un modèle de développement soutenable et désirable. Il présente des éléments de réflexion concernant l'étalement urbain et les enjeux induits par ce phénomène, ainsi qu'une approche opérationnelle des questions de densité et de formes urbaines. Il met en lumière certains exemples concrets de mise en œuvre. Il propose ainsi une approche structurée pour comprendre et impulser des projets qui répondent aux enjeux d'un urbanisme durable et favorable au bien-être et à l'amélioration du cadre de vie, en trois volets :



- Le premier aborde les différents enjeux environnementaux, économiques et sociaux liés à l'étalement urbain.
  - Le second présente un cadrage théorique des notions de densité et de formes urbaines ainsi que les leviers réglementaires pouvant être mobilisés par les acteurs de l'urbanisme pour maîtriser l'urbanisation des territoires.
  - Le troisième volet détaille différents leviers à mobiliser pour agir sur la densité réelle et la densité vécue, à partir de projets inspirants, selon différentes formes urbaines.
- Le travail sur les ambiances sonores dans les projets d'aménagement est traité dans cette troisième partie du rapport.

72 pages – Gratuit  
 Réf. ADEME : 010251

Téléchargeable sur :  
[www.ademe.fr/faire-ville-dense-durable-desirable](http://www.ademe.fr/faire-ville-dense-durable-desirable)



## Écho des villes

sonores. Sont principalement visées les activités dans les jardins pour les pavillons et les travaux des particuliers dans les immeubles collectifs. En cas de non-respect de l'arrêté, les contrevenants s'exposent à une amende forfaitaire de 68 €. Mais la Ville souhaite avant tout privilégier la pédagogie. Le Maire explique que cette campagne a pour origine une recrudescence de personnes qui contactent la mairie pour faire valoir leur droit à la tranquillité.

Pour plus d'efficacité, les syndicats de copropriétés du Raincy ont été associés à cette opération. Des affichettes « *Chut!* » de sensibilisation leur ont été remises pour être apposées dans toutes les entrées des résidences dont ils ont la charge.

Pour plus d'informations :  
[www.leraincy.fr/sites/default/files/nouvel\\_arrete\\_du\\_bruit\\_4.pdf](http://www.leraincy.fr/sites/default/files/nouvel_arrete_du_bruit_4.pdf)

## L'arbre augmenté pour rafraîchir la ville

12 au 15 juillet 2018 au square Schwartzberg, Paris

***Une installation éphémère et poétique a pris racine durant quatre jours en juillet dernier dans l'un des lieux les plus chauds de la capitale, le square Schwartzberg dans le 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Un tulipier de Virginie, arbre originaire des États-Unis, a fait tomber la pluie dès qu'il détectait un son d'un niveau suffisant.***

Conçu par Clément et Antoine Bertin, architecte et artiste sonore et réalisé en collaboration avec Artists & Engineers, l'arbre de pluie est une installation technique sonore et de jeux d'eau qui se greffe sur des arbres existants pour inventer un « *arbre augmenté* » qui fait tomber la pluie

lorsqu'il détecte un cri. Les fines gouttes de pluies se dispersent à travers les feuilles et créent des reflets pour les yeux et les oreilles. La bruine ainsi produite permet d'abaisser la température dans des environnements citadins et minéraux comme le Square Schwartzberg.



Le prototype expérimenté en juillet était relié à une fontaine du parc qui alimentait une citerne fournissant la pluie. À terme, l'idée est d'utiliser de l'eau de pluie récupérée, assainie et rendue potable.

À travers les âges et le monde, les danses de pluies autour des arbres ont toujours eu pour but d'influencer le climat, afin d'éviter les sécheresses et de favoriser les récoltes. Retranscrites aujourd'hui en ville l'interprétation contemporaine de ces cérémonies pourrait grâce à la mise en place de ces arbres de pluie offrir l'opportunité de se réunir et de se rafraîchir. Un nouveau rituel dont on espère qu'il pourra s'étendre et se pérenniser à d'autres lieux.

Réalisé dans le cadre du programme FAIRE, accélérateur de projets urbains et architecturaux innovants lancé par le Pavillon de l'Arsenal et de la Ville de Paris en collaboration avec MINI et le soutien de la Caisse des Dépôts et des institutions et écoles de design franciliennes, l'arbre de pluie est un démonstrateur et une expérimentation unique réalisée grâce au soutien de la mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement, de la médiathèque Françoise Sagan et de l'école Léon Schwartzberg.

Pour en savoir plus :  
[www.faireparis.com](http://www.faireparis.com)

